

Le Prince Albert II de Monaco répond à l'enquête des Dossiers du Rocher accusant ses plus proches collaborateurs

R royals-mag.ru/20199

Depuis des mois, la presse s'en prend au staff du Prince Albert II de Monaco, quatre fidèles collaborateurs surnommés "G4". Depuis le lancement de plusieurs sites illégaux dont l'anonymat et la création auraient coûté des millions d'euros, le prince souverain doit désormais faire face à des accusations d'escroquerie, de népotisme et de corruption. Considéré comme un homme naïf qui accorde une confiance aveugle à ses employés, le prince Albert se défend contre les journalistes **du Monde** qui ont enquêté sur l'affaire.

En septembre 2021, une vidéo a été publiée anonymement sur **YouTube** condamnant les agissements de Didier Lynotte, président de la Cour de cassation de Monaco. Quelques semaines plus tard, le même **compte YouTube** publie une nouvelle vidéo, s'en prenant cette fois à Thierry Lacoste, l'avocat du Prince Albert II. Parallèlement, plusieurs sites Internet implantés dans le monde, enregistrés sous le nom de sociétés écrans et utilisant des adresses IP sécurisées, publient de nombreux documents confidentiels. Les dossiers comprennent 10 ans de correspondance par e-mails, factures, relevés de compte, etc. Les dossiers n'ont qu'un seul but : renverser quatre hauts responsables de la principauté proches du prince Albert II. Bien que plusieurs plaintes aient été déposées contre les sites, la police est impuissante, les mesures prises pour anonymiser le sponsor sont estimées à plusieurs millions d'euros. Ainsi, la société est dirigée par une personne qui dispose également de fonds.

En février 2021, les journalistes d'investigation Gérard Dave et Fabrice Lomme, travaillant pour **Le Monde**, se sont retrouvés avec un lourd sac à dos bourré de kilos de documents laissés sous leur bureau. Il s'agit de documents destinés à être mis en ligne sur des sites anonymes. Après plusieurs mois d'enquête, **Le Monde** a publié son grand dossier en deux parties « **Hands on the Rock** ».

Le Monde a examiné des charges contre des membres du « **G4** » ou du « **Club des 4** ». Le journal donne également la parole aux prévenus qui se disent victimes d'association de malfaiteurs et d'injures, ainsi qu'au prince Albert II, accusé d'être trop naïf et de fermer les yeux sur les agissements de ses proches.

Didier Lynotte est Président de la Cour Suprême de Monaco, analogue à la Cour Constitutionnelle. Claude Palmero est expert-comptable et administrateur des comptes bancaires privés du Prince Albert II. Laurent Anselmi est le chef de l'administration princière, et Thierry Lacoste est un ami d'enfance d'Albert II, devenu son avocat.

Les Dossiers du Rocher exposent principalement des arnaques immobilières, des comptes offshore, des appels d'offres gagnés entre amis, et des remaniements politiques pour un camp ou contre l'autre camp. Selon les procureurs, l'ennemi commun de ces

quatre hommes était le milliardaire Patrice Pastor, le plus important promoteur du Rocher.

Puis deux clans se formèrent : « **pastoral** » et opposition à lui. Parmi les « **pasteurisés** », figurera Serge Telle, un ancien ministre d'État, l'équivalent d'un premier ministre, qui souhaiterait réorganiser la composition de la Cour suprême. Serge Telle dit avoir démissionné en août 2020, le Prince dit n'avoir jamais reçu une telle offre d'un ancien ministre.

Conflits d'intérêts, jugements contre l'Etat monégasque favorisant l'avocat du prince, également ami du président de ce tribunal, les accusations pleuvent. " **Il n'aurait jamais dû accepter d'être avocat dans cette affaire** ", admet le Prince Albert II à propos de l' **affaire de l'Esplanade des Pêcheurs** , pour laquelle l'Etat monégasque a été contraint de verser à un promoteur immobilier 150 millions d'euros d'indemnités. Pour cette affaire, l'avocat du prince a touché une commission de près de 550 000 euros. L'affaire immobilière a été portée devant la Cour de cassation, dont la décision a été prise par son président Didier Lynotte, un ami de Thierry Lacoste.

Des proches du prince se défendent : « **Ils veulent renverser le prince à travers nous, c'est une bande organisée (...) Il n'y a pas de conflit d'intérêts entre nous, il n'y a pas de contrecoup** ». Les fonds utilisés pour pirater des décennies de conversations électroniques et créer des sites Web introuvables sont si importants que l'homme derrière tout cela doit être Patrice Pastor, dont la valeur nette est estimée entre 15 et 20 millions d'euros, plusieurs fois celle du prince. **Causer?** Cet homme ne pardonnera pas qu'un projet immobilier lui passe sous le nez en faveur de l'un de ses deux concurrents, la famille Marzocco et la société Caroli.

De son côté, Patrice Pastor nie catégoriquement toute implication dans ces dossiers. L'affaire devient encore plus sinistre lorsque le G4 Club attribue la mort d'un de leurs amis à l'affaire de divulgation de dossier. Le professeur de droit Jean-François Renucci, qui travaillait pour le prince sur des revendications de paternité, est décédé en octobre 2021 « **dans un accident de voiture pour des raisons inconnues** », écrit **Le Monde** . « **Il était tellement touché, tellement perturbé** », assure Linotte, qui pense que Renucci a été tellement affecté par la sortie du dossier et la pression qu'il est tombé malade au volant.

Le prince Albert a répondu à ces accusations : « **Ces actions inacceptables peuvent constituer une manœuvre déstabilisatrice. J'espère que les enquêtes lancées à Monaco et à Paris permettront de connaître les commanditaires de cette machination** . Le prince souverain, parfois accusé de manquer de fermeté, se défend de l'influence de ses proches. « **Je ne vois pas qui pourrait m'influencer. Il dit aussi que tout le monde a sa part quand il s'agit d'attribuer des projets par appel d'offres, que ce soit Pastor, Karolyi ou Marzocco** .

Interrogé par **Monaco-Matin** en octobre dernier, le Prince Albert II s'était déjà emporté : « **Je condamne cette campagne calomnieuse et anonyme de fausses rumeurs et d'injures dirigée contre plusieurs employés de la Principauté** . Le

chef de l'Etat a confirmé que ses collaborateurs sont connus pour **leur « *droiture et décence* »**.